

Exposé de Pierre Werner à la Chambre des députés (Luxembourg, 30 octobre 1974)

Légende: Sous le coup de la crise de l'énergie, de l'inflation et du désordre monétaire international, Pierre Werner, ministre d'État et président du gouvernement luxembourgeois, s'adresse le 30 octobre 1974 à la Chambre des députés, en exprimant l'inquiétude du gouvernement luxembourgeois pour les répercussions que la crise pourra avoir sur le processus d'intégration économique et monétaire.

Source: Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg. 1962-19878. Union monétaire, PW051.

Copyright: (c) Archives familiales Pierre Werner

URL: http://www.cvce.eu/obj/expose_de_pierre_werner_a_la_chambre_des_deputes_luxembourg_30_octobre_1974-fr-2a6dc395-9bb8-41a7-95c5-1eb29442790d.html

Date de dernière mise à jour: 19/12/2013

L'angoisse qui a saisi les pays Européens à la suite de la crise de l'énergie semble avoir eu, en ce qui concerne l'évolution de la CEE et de l'idée européenne, un double effet contradictoire .

D'une part les mesures économiques qui pèsent sur le monde enfoncent dans le conscient et le sub-conscient des Gouvernements la conviction que plus que jamais un relâchement des liens communautaires risque de nous précipiter dans une guerre économique et un rétrécissement des échanges . D'autre part, le réflexe national a joué et risque encore de jouer à l'avenir au moindre signe d'alarme .

A cela s'ajoute l'incertitude qui pèse sur la Communauté du fait de l'attitude du Gouvernement britannique .

Le double courant positif et négatif détermine une espèce de valse - hésitation à propos de la relance européenne et de l'organisation d'une nouvelle réunion des chefs d'Etat et de Gouvernement . Une telle réunion est souhaitée . Mais comment éviter qu'elle ne dévalue l'autorité de la plus haute représentation politique, soit si son programme est trop mince, soit si ses résolutions éventuellement positives sont évincées ou sabordées dans la suite , ce qui advint du Sommet de Copenhague.

Pour autant que la volonté de relance existe, elle se heurte encore à la perplexité que provoque l'indétermination de l'approche de la problématique européenne . Faut-il commencer par mettre en place des institutions politiques qui fonderont la solidarité économique et financière ou faut-il continuer à appliquer la méthode fonctionnelle d'un rapprochement économique et monétaire qui sera accompagné et suivi d'un approfondissement du lien politique ? Nous en sommes toujours à la guerre des préalables et des priorités d'action derrière laquelle se cache la faiblesse de la volonté politique d'union . Au fur et à mesure que le temps s'écoule et que de nouvelles générations politiques arrivent au pouvoir, l'incompréhension pour une approche globale, compréhensive et généreuse risque de grandir .

Pourtant, on avait cru, au Sommet d'octobre 1972 à Paris, avoir déclenché l'exécution d'un programme équilibré, attaquant en quelque sorte sur tous les fronts, politique, économique, monétaire, social, sans oublier la politique régionale. Telle fut aussi la conception de la Commission de la CEE qui, chargée de présenter un rapport sur les résultats acquis de l'union économique et monétaire au cours de la première étape terminée au 31 décembre 1973 ainsi que des progrès à réaliser au cours d'une deuxième étape, avait réussi à formuler des projets de résolution qui auraient été de nature à approfondir harmonieusement ^{et fondamentalement} les relations économiques et financières entre les pays partenaires, tout en apportant quelques améliorations au fonctionnement des institutions .

Sous le coup de la crise de l'énergie, de l'inflation et du désordre monétaire international les partenaires ont renâclé . Ils n'ont pu trouver la foi et la volonté nécessaires à une action aussi vaste .

Le programme de la Commission fut amputé de certains éléments et même le programme ainsi réduit n'est pas entré en vigueur .

Est-ce à dire que les précautions intéressées ^{et égoïstes} aient fait le bonheur des états-membres pris individuellement ? Je ne le crois pas . Au fil du temps la peur de l'avenir a plutôt grandi . L'exécution du programme ^{du Sommet} de Paris, la mise en oeuvre des propositions de la Commission, auraient pu concrétiser les solidarités purement verbales et auraient simplifié également le problème agricole largement dépendant des progrès de l'intégration économique . Tant il est vrai que si la Communauté n'avance pas, elle recule en fait .

Une relance, même modeste, de l'Europe doit comporter un volet institutionnel et politique d'une part, un volet économique et monétaire de l'autre, qui doivent se soutenir mutuellement .

On a suggéré de reconsidérer le problème des votes majoritaires . Il serait sans doute utile d'assouplir la pratique suivie depuis la Conférence des retrouvailles tenue à Luxembourg en janvier 1966, en essayant de cerner les problèmes vraiment vitaux sur lesquels on éviterait de majoriser un état-membre

L'élection directe des membres du Parlement Européen est également considérée avec plus de faveur par le Gouvernement français . Cela paraît d'autant plus justifié que les pouvoirs budgétaires du Parlement se trouvent amplifiés du moins quantitativement à raison du financement du budget communautaire par des ressources propres .

L'essentiel pour moi serait ^{dans l'immédiat} l'amélioration des méthodes de travail et de délibération du conseil des ministres . Rien n'empêche d'ailleurs que celui-ci se réunisse périodiquement au niveau des chefs de gouvernement .

Sur ailleurs, l'état actuel de la Communauté ne devrait pas être un obstacle pour les instances communautaires de discuter et de résoudre le rapport sur l'union européenne qui leur est demandé pour 1975

Ce que les peuples attendent surtout des initiatives communautaires , c'est la lutte en commun contre l'inflation et le maintien de l'emploi . En d'autres termes la Communauté doit entreprendre dans son ensemble une politique de stabilité et d'emploi normal . Il s'agit d'éviter autant la surchauffe que la récession .

Au coeur de ces problèmes on retrouve la monnaie .

Une politique communautaire de stabilité et de plein emploi suppose une harmonisation et une discipline ^{appliquées} à propos de la création des liquidités monétaires. *plus*

Cela peut paraître utopique à d'aucuns . Mais c'est la seule voie du salut . Bien sûr, les lignes de conduite peuvent rester différenciées suivant la situation effective de l'économie des pays-membres . Mais certaines disciplines et méthodes fondamentales de création monétaire devraient être acceptées par tous .

Cela suppose que l'on harmonise les instruments de la politique monétaire et de la politique du crédit . C'est ainsi par exemple que l'on pourrait commencer par fixer des orientations au sujet du financement des déficits budgétaires et des investissements publics . On ne ferait que suivre sur ce point ce qui se pratique dans l'UEBL, ^{la} ~~et~~ le recours direct du Trésor à la banque d'émission est strictement limité .

Cela ne pourrait se pratiquer que par approches prudente et successives, mais devrait être accompagné d'une intensification de la coopération des autorités monétaires à travers le Fonds Européen de Coopération Monétaire . Le Conseil d'Administration de celui-ci pourrait prendre de plus en plus le caractère d'un organe d'orientation communautaire comparable au Federal Reserve Board des Etats-Unis .

Pour le moment nous n'en sommes pas là . Mais il faut se faire une conception réaliste du but à atteindre , si l'on veut cheminer correctement en route .

Pour le moment il s'agit essentiellement de défendre et de promouvoir tout ce qui subsiste de la collaboration économique et monétaire . Or, celle-ci a déjà obtenu certains résultats à côté de ses échecs . Le système monétaire de la Communauté a pris des distances vis-à-vis du dollar par un flottement concerté à l'égard de cette devise . Si l'accord européen de liaison monétaire, dit le serpent, se limite actuellement aux monnaies des cinq pays, le dispositif doit être maintenu en place pour accueillir à nouveau plus tard les monnaies des 4 autres pays . A ce propos, les monnaies actuellement flottant par rapport au serpent européen, pourraient faire une manoeuvre d'approche grâce à un flottement vis-à-vis du dollar, concertée avec le serpent .

Je me réjouis de l'accord que les ministres des finances ont réalisé quant à l'émission d'emprunts communautaires destinés à venir au secours des pays-membres à balance de paiement déficitaire .

- 5 -

Même modeste, le pas en avant marque cette solidarité financière sans laquelle l'union européenne ne saurait se construire . Cette solidarité acceptée par les créanciers doit néanmoins trouver sa contrepartie dans la discipline économique acceptée par les pays débiteurs .

Toutefois les efforts de coopération économique et monétaire se déroulent sur la toile de fond de la hausse des produits pétroliers qui a affecté, d'une façon d'ailleurs différenciée, l'équilibre des balances de paiement des états-membres.

De véritables progrès dans le domaine de l'intégration économique et monétaire supposent aujourd'hui la mise en oeuvre d'une politique communautaire de l'énergie . Corrélativement la Communauté pourrait jouer un rôle plus déterminant à propos du recyclage des capitaux arabes .

Comme quoi tout se tient si nous voulons affirmer l'identité européenne définie au Sommet de Copenhague .

La circonspection avec laquelle les Gouvernements approuvent l'organisation et l'ordre du jour du prochain sommet est fondée . Sur ce point je marque mon accord avec les préalables que le Gouvernement formule par la bouche du ministre des affaires étrangères . Toutefois, si le moindre progrès réel et indiscuté, peut être réalisé à un moment de découragement, il ne faut pas faire la fine bouche et marcher .

Pierre WERNER

30.10.1974